



2025

Rapport d'activité

Satigny, le 20 mars 2026

2024



INSTITUT
DE FORMATION DE
LA CONSTRUCTION



www.ifc-ge.ch



Sommaire

1. Message du Président et Vice-Président	2
2. Message de la Direction	3
3. Comité IFC	4
4. Organigramme IFC	4
5. Rôle de l'IFC à Genève et en Suisse	5
6. Communication et image de l'IFC	6
7. Les points forts de la période	7
7.1. Indicateurs 2024-2025 :	8
7.2. Quelques valeurs prises en compte pour la délivrance de la certification EDUQUA	9
8. Promotion et valorisation des métiers	10
9. Etat des effectifs en fin d'année scolaire	15
10. Résultats des examens des formations maçons et CVC	19
11. Cours préparatoires au Brevet fédéral de chef.fe d'équipe	20
12. Historique de l'offre de formation	20
13. Situation 2025-2026_Reflét au 15 Novembre 2025	21
14. Cours de français, dispensés par délégation à l'UOG	21
15. Sécurité et santé au travail	22
15.1. Parcours sécurité	22
16. Remerciements	23
17. FICHES DE FORMATION	25
17.1. AFP Maçon.ne (Modification de l'ordonnance dès 2025)	25
17.2. AFP Assistant Constructeur.trice de routes	27
17.3. CFC Maçon.ne (Modification de l'Ordonnance dès 2025)	29
17.4. CFC Constructeur.trice de routes	31
17.5. CFC Maçon.ne ou CFC de Constructeur.trice de routes	33
17.6. Cours préparatoires au Brevet Fédéral de chef.fe d'équipe	34
17.7. Instruire son personnel aux règles de l'élingage	36
17.8. Conducteur.trice de machines de chantier M1SO-E	37
17.9. Conducteur.trice de machines de chantier M1 K-BMF	38
17.10. Conducteur.trice de machines de chantier passerelle M1GO vers M1 K-BMF	39
17.11. Conducteur.trice de machines de chantier M2 À M7 K-BMF	40
17.12. Grutier.ère	41
17.13. Scie sur table	42
17.14. Formations modulaires	43
17.15. Formation Operateur.trice Pemp IPAF	44

1. Message du Président et Vice-Président



Au cœur des métiers de la construction, notre mission repose sur quatre piliers essentiels : **former, guider, orienter et fidéliser.**

Former tout d'abord, en transmettant des compétences solides et adaptées aux réalités du terrain. Dans un secteur en constante évolution, la qualité de la formation constitue la base sur laquelle se construisent les carrières et l'excellence professionnelle.

Guider, également, en soutenant chaque apprenant tout au long de son parcours. Notre rôle est d'encourager, de conseiller et de créer un environnement propice à l'apprentissage, au développement personnel et à la réussite.

Orienter, ensuite, en accompagnant les jeunes et les adultes dans leurs choix professionnels, en leur donnant une vision claire des nombreuses opportunités qu'offre le domaine de la construction.

Enfin, **fidéliser**, en renforçant le lien entre tous les acteurs de la construction et la nouvelle génération. C'est en cultivant cet engagement commun que nous contribuons à assurer la pérennité et la vitalité de notre secteur.

Grâce à l'engagement de tous les collaborateurs de l'IFC, des entreprises formatrices et de nos partenaires, notre institut poursuit sa mission avec conviction : préparer les talents d'aujourd'hui et bâtir la construction de demain.

Président et Vice-Président

David Richard & Sébastien Revaux

2. Message de la Direction



L'année 2024-2025 confirme le rôle central de l'Institut de Formation de la Construction dans le dispositif de formation du secteur principal de la construction à Genève.

Durant l'exercice écoulé, l'IFC a poursuivi sa mission en proposant une offre de formation complète, couvrant l'apprentissage initial, la qualification pour adultes et le perfectionnement professionnel. Au total, plus de 95'000 périodes de formation ont été dispensées et plus de 1'600 participants ont suivi des formations continues ou spécialisées, confirmant la forte demande en développement des compétences dans la branche.

Les formations initiales demeurent au cœur de notre activité. L'évolution des effectifs, notamment dans la filière CFC maçon.ne, témoigne d'un intérêt renouvelé pour ces métiers et reflète l'impact des actions de promotion menées ces dernières années. La voie de qualification pour adultes selon l'Article 32 continue également de jouer un rôle déterminant en permettant à de nombreux professionnels d'obtenir une certification reconnue et d'accéder à des formations supérieures.

L'année écoulée a également été marquée par plusieurs avancées importantes : le renouvellement de la certification EduQua, le développement de nouvelles formations modulaires, la poursuite du projet de digitalisation pour certaines formations ainsi que la modernisation de l'image et des outils de communication de l'institution.

Ces projets illustrent la volonté de l'IFC d'anticiper les évolutions du secteur et de proposer des formations toujours plus adaptées aux besoins des entreprises et des professionnels.

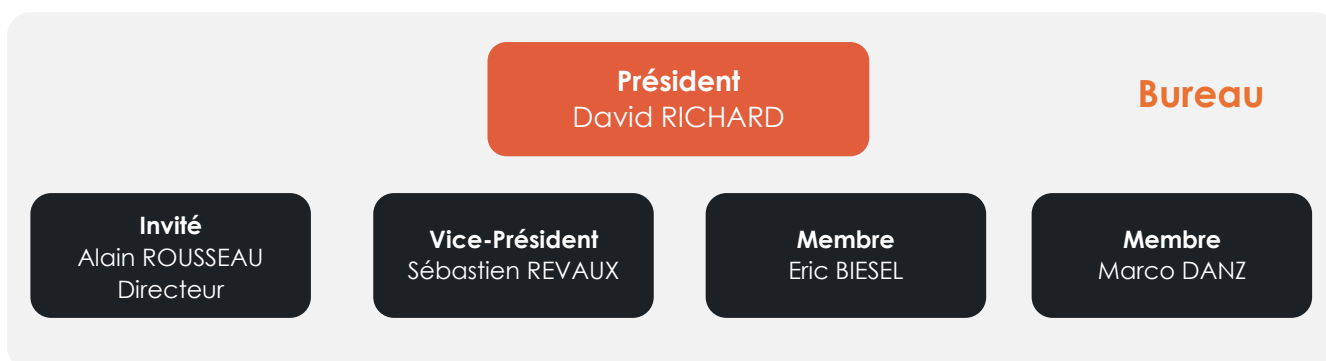
La réussite de ces actions repose avant tout sur l'engagement des équipes de l'IFC, des formateurs et de l'ensemble de nos partenaires. Leur expertise, leur disponibilité et leur implication permettent chaque jour de garantir la qualité des formations dispensées.

Je tiens à remercier chaleureusement toutes celles et tous ceux qui contribuent au développement de l'IFC et à la formation de la relève professionnelle de notre secteur.

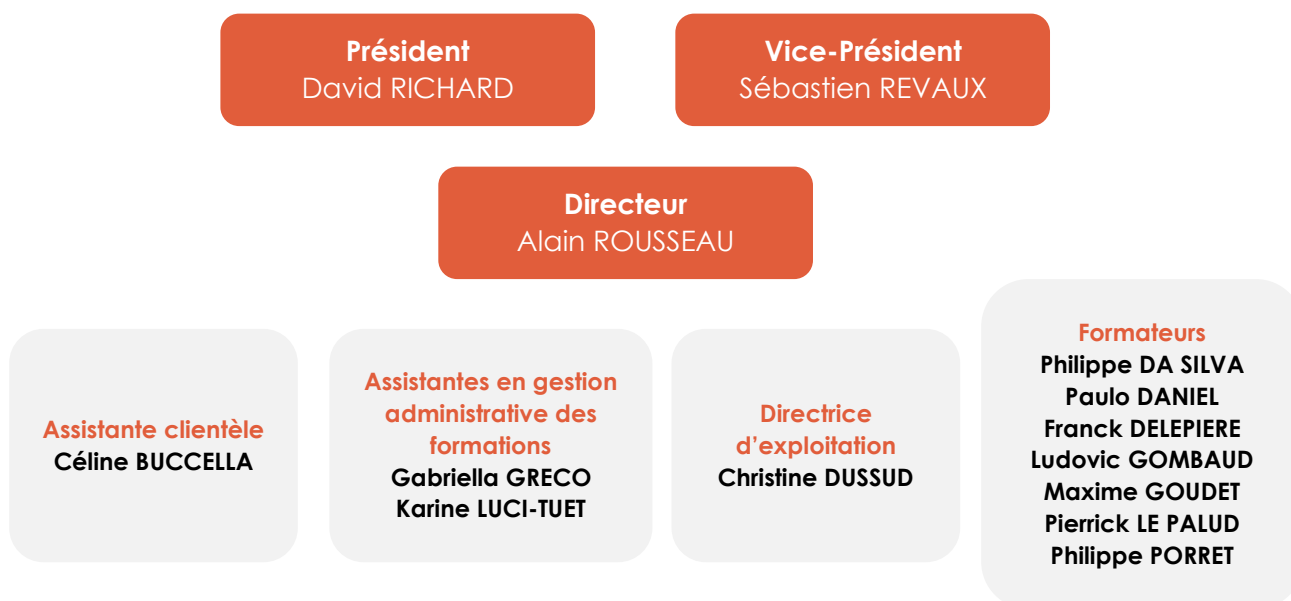
Directeur

Alain Rousseau

3. Comité IFC



4. Organigramme IFC



5. Rôle de l'IFC à Genève et en Suisse

Dans le cadre de la mise en œuvre du Masterplan 2030, les révisions majeures des ordonnances relatives à la formation professionnelle initiale et supérieure ont été finalisées, entraînant une refonte totale des plans de formation et des profils de compétences. Ces évolutions constituent un levier stratégique pour assurer la pérennité, la qualité et la compétitivité du système de formation professionnelle. Elles traduisent une volonté affirmée d'anticiper les mutations du secteur et de garantir une adéquation durable entre les compétences développées et les besoins du marché.

L'IFC se positionne comme un acteur clé de la mise en œuvre de ces nouveaux cadres réglementaires. Par sa participation active aux consultations, groupes de travail et commissions spécialisées, l'institut a contribué à la déclinaison opérationnelle des orientations stratégiques définies au niveau cantonal et romand.

Agissant sur délégation de l'État de Genève, l'IFC assume une responsabilité centrale dans le dispositif de formation professionnelle du secteur principal de la construction. Il assure la dispensation des formations pratiques et qualifiantes – cours interentreprises pour les filières AFP et CFC maçon.ne ainsi que formations pour adultes dans le cadre de la voie « Article 32 » – et garantit la qualité du processus de certification en participant à la surveillance de l'apprentissage et à l'organisation des procédures de qualification. À travers ces missions, l'IFC contribue directement au maintien d'un haut niveau d'exigence et de crédibilité du système dual.

Dans le domaine du perfectionnement professionnel, notamment pour les permis de conductrice de machines de chantier, l'IFC déploie une approche coordonnée à l'échelle romande. Cette collaboration intercantonale vise à assurer l'harmonisation des pratiques et la reconnaissance nationale des permis délivrés, renforçant ainsi la mobilité et l'employabilité des professionnel.les formé.es.

Solidement ancré dans le réseau romand, l'IFC inscrit son action dans une logique de mutualisation des compétences et d'optimisation des ressources. Les travaux conduits conjointement portent en particulier sur :

- Le renforcement des synergies et des échanges intercantonaux ;
- L'harmonisation des supports et référentiels de formation, notamment pour les formations K-BMF ;
- La participation active aux instances stratégiques et techniques ;
- Le déploiement d'une communication structurée à destination des entreprises formatrices ;
- L'élaboration de directives communes garantissant cohérence et qualité ;
- La définition d'une stratégie coordonnée de communication, de marketing et de promotion des métiers du secteur principal de la construction.

Enfin, fidèle à sa mission fondatrice, l'IFC inscrit l'ensemble de ses actions dans une perspective à long terme : consolider le partenariat avec les entreprises formatrices, anticiper les évolutions du secteur et assurer une relève qualifiée, apte à relever les défis de demain.

6. Communication et image de l'IFC

Une visibilité renforcée et une image modernisée

Courant 2025, l'IFC a franchi une nouvelle étape dans le déploiement de sa stratégie de communication, en engageant une refonte globale de son image institutionnelle, de sa charte graphique, de son nouveau site Internet. Cette évolution s'est traduite par une montée en puissance significative de sa présence digitale et événementielle.

L'Institution a consolidé sa visibilité sur les réseaux sociaux (LinkedIn, TikTok, Instagram) et multiplié les prises de parole lors d'événements professionnels et sectoriels, affirmant ainsi son positionnement et sa proximité avec ses publics.

En parallèle, un important dispositif éditorial a été déployé — articles, vidéos, témoignages, portraits — au service de quatre priorités :

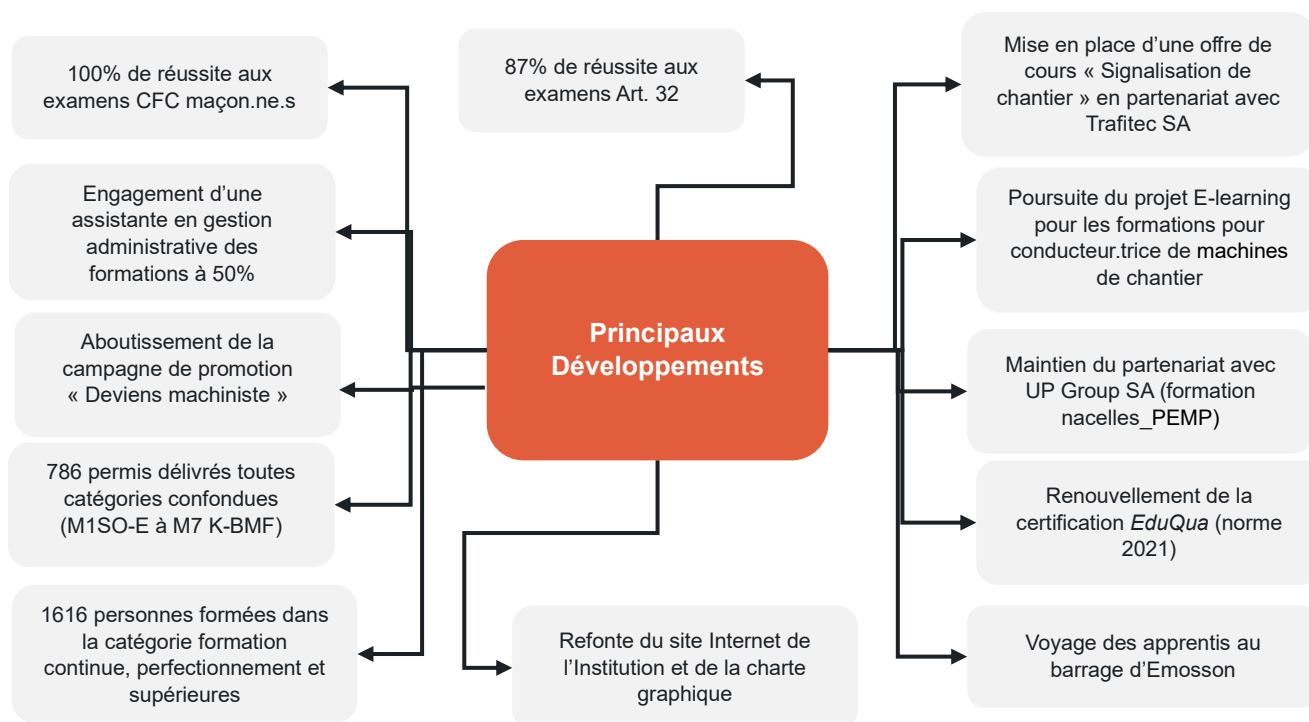
- Illustrer la technicité et la diversité des métiers de la branche ;
- Renforcer leur attractivité auprès des jeunes ;
- Accroître leur notoriété auprès du grand public ;
- Mettre en lumière les apprenants et les partenaires engagés dans la formation professionnelle.

Par cette dynamique, l'IFC confirme son ambition : promouvoir durablement les métiers et valoriser l'excellence des parcours de formation.

Faits marquants de l'année 2024-2025 :

1. La mise en place d'une formation modulaire « **Signalisation de chantier** » en collaboration avec le bureau d'ingénieur Trafitec SA.
2. Des **investissements importants** en prévision du nouveau plan de formation AFP et CFC maçon, acquisition d'une pelle à chenille pour le site de Satigny **et d'un container aux couleurs de l'IFC**.
3. La mise en œuvre du projet de **refonte du site Internet** de l'Institution et de la **charte graphique**.
4. L'aboutissement du projet de promotion « **Deviens machiniste** » avec création de capsules vidéo diffusées sur une landing page et différents réseaux sociaux.
5. La **modernisation des flyers** des formations.
6. **Le recrutement** d'une assistante en gestion administrative des formations à 50%.
7. La veille pour former en continue les formateurs de l'IFC (logiciels, travaux en hauteur, permis d'engins, etc.).
8. L'organisation d'une **journée pédagogique** en faveur des apprentis maçons de 2^{ème} année CFC au Barrage d'Emosson.

7. Les points forts de la période



En décembre 2024, la certification EduQua, délivrée par SQS - Association Suisse pour Systèmes de Qualité et de Management, a été reconduite. Ce renouvellement confirme, auprès de l'ensemble des parties prenantes, la transparence, la qualité et la performance des offres de formation ainsi que la rigueur de la gestion institutionnelle.



7.1. Indicateurs 2024-2025

Liste des formations	Nb jours mémorisés annuels	Heures réalisées annuelles	Périodes réalisées annuelles	dont hors canton (en périodes)	Participants par session	Inscrits annuels	Périodes/participants annuels
1. FORMATIONS INITIALES							
A32 M1	34	272	340	0	8	8	2'720
A32 M2	34	272	340	0	15	15	5'100
A32 CVC1	32	256	320	80	3	3	960
A32 CVC2	32	256	320	80	9	9	2'880
CIE CFC maçon 1,2,3	81	648	810	0	64	64	51'840
AFP aide-maçon 1 et 2	50	400	500	0	3	3	1'500
SOUS-TOTAL FORMATION INITIALE	263	2'104	2'630	160		102	65'000
2. FORMATIONS CONTINUES ET PERFECTIONNEMENT							
Chef d'équipe 1	33	264	330	0	11	11	3'630
Calcul et Plans	8	64	80	0	6	49	480
Passerelle M1GO	4	32	40	0	8	16	320
Machiniste M1 K-BMF	85	680	850	0	12	200	10'200
Examens pratiques M1 K-BMF	33	264	330	0	8	252	2'640
Machiniste M1 SO-E	51	408	510	0	10	527	5'100
Formation pour Jardin Suisse	10,5	84	105	0	10	29	1'050
Machiniste M2 à M7 K-BMF	80	640	800	0	7	137	5'600
Grutiers A et B	9	67,5	84	0	6,75	27	570
Scie sur Table	12	42	52,5	0	6,75	81	354
Elingage	22	88	110	0	9	197	990
SOUS-TOTAL FORMATIONS CONTINUES / PERFECTIONNEMENT	347,5	2'633,5	3'292	0		1'526	30'934
TOTAL GENERAL jours / heures / périodes IFC	610,5	4737,5	5922	160		1'628	95'934

► Ne sont pas inclus dans ces chiffres, les :

- 35 candidats formés au PEMP par UP Group SA
- 91 personnes ayant suivi le cours « Signalisation de chantier » dispensé par Trafitec SA
- 348 personnes formées au premiers secours par Samaritains Genève (SamGE).

7.2. Quelques valeurs prises en compte pour la délivrance de la certification EDUQUA

ANNEE	Réel 2021-2022	Réel 2022-2023	Réel 2023-2024	Réel 2024-2025
Périodes totales de formations	82'420	81'132	86'698	95'934
Taux de réussite formations initiales	81%	80%	88%	89%
Taux d'abandon formations initiales	10%	13%	5%	10%
Taux de satisfaction Formation initiale	80%	77%	80%	86%
Taux de réussite Perfectionnement	89%	91%	93%	92%
Taux d'abandon Perfectionnement	3%	2%	4%	3%
Nombre de séances de coordination	7	6	6	5
Taux de satisfaction Formation continue & perfectionnement	94%	95%	91%	87%
Offres de cours réalisés	17	19	18	19
Nombre de participants	1'433	1'667	1'392	1'628

8. Promotion et valorisation des métiers

Durant l'année scolaire 2024-2025, l'IFC a pu organiser et participer aux événements de promotion et de valorisation des métiers, tels que :

Présentation des « Vitrines des Métiers » : présentations des métiers de la construction (tout au long de l'année) : forums à destination des jeunes du cycle d'orientation.

Participation active aux différents « Villages des métiers » : actions de promotion des métiers dans les cycles du Canton.

Ouverture de la halle de maçonnerie aux classes de l'Access II.

Septembre 2024

Création de bâches publicitaires



Octobre 2024

1^{er} octobre 2024 : Point contact « **Formations machinistes et Campagne Deviens machiniste** »



Novembre 2024

22 et 23 novembre 2024 : Participation aux « **Portes Ouvertes du CFPC** » avec organisation d'un concours de maçonnerie.



Janvier 2025

24 janvier 2025 : Point contact « **Les grands enjeux du Masterplan 2030** »



Février 2025

5 février 2025 : Soirée « **Dans la peau d'un hockeyeur** », en collaboration avec le Genève Futur Hockey

Une soirée immersive dans les coulisses de la Patinoire des Vernets, au cours de laquelle nos apprentis et ambassadeurs ont pu découvrir les valeurs du hockey.



15 février 2025 : Participation au Forum de la formation et de l'emploi « **Cap sur Avenir** » en partenariat avec **Servette Rugby Club**.

Avril 2025

16 avril 2025 : « **Zoom métier spécial construction** », Point contact à destination des représentants de l'Etat (OFPC, Hospice Général), futur.e.s candidat.e.s à l'apprentissage, portant sur les métiers du gros œuvre.



Juin 2025

23 juin 2025 : **Journée des apprenti.e.s** CFC maçons 2^{ème} année au Barrage d'Emosson.



Septembre 2025

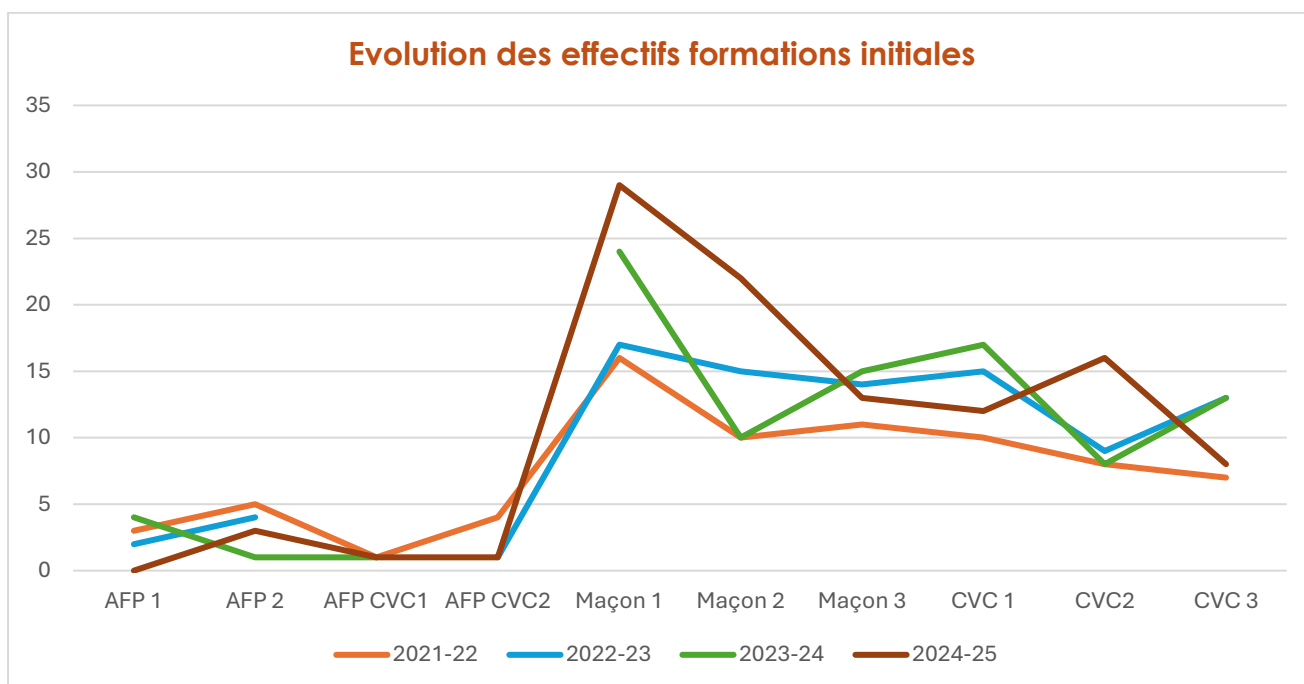
24 septembre 2025 : Présence de l'IFC lors de **la fête de l'apprentissage** avec remise de prix à l'apprenti M. PEREIRA DOMINGUES Diogo (entreprise INDUNI & Cie SA) qui a obtenu la meilleure moyenne générale aux examens du CFC maçon.ne.



9. Etat des effectifs en fin d'année scolaire

Etat des effectifs des formations initiales section apprenti.e.s : l'effectif des formations initiales a évolué de la manière suivante (reflet au 15 novembre 2025) :

	2021-22	2022-23	2023-24	2024-25
AFP 1	3	2	4	-
AFP 2	5	4	1	3
AFP CVC1	1		1	1
AFP CVC2	4	1		1
Maçon 1	16	17	24	29
Maçon 2	10	15	10	22
Maçon 3	11	14	15	13
CVC 1	10	15	17	12
CVC 2	8	9	8	16
CVC 3	7	13	13	8
Total	75	90	93	105



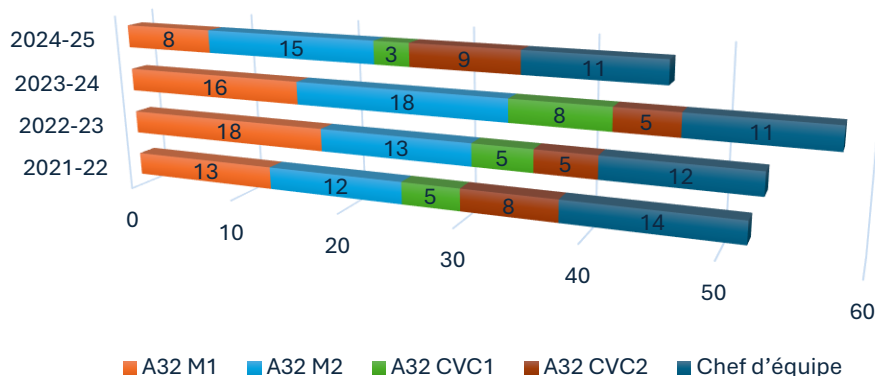
On note une augmentation croissante et substantielle des effectifs depuis 2021 et ce, plus spécifiquement pour la filière CFC maçon.ne. Ce regain d'intérêt pour nos filières d'apprentissage est à analyser parallèlement aux actions de promotion engagées depuis quelques années.

Les tests d'aptitudes à destination des candidats à l'apprentissage s'avèrent indispensables car ils permettent une meilleure orientation dans le choix de filière AFP ou CFC. Une orientation réussie permet en effet de limiter les échecs et les ruptures de contrats en cours d'année scolaire. L'IFC travaille de concert avec l'OFPC et le CFPC dans cet objectif.

Etat des effectifs des formations initiales et continues pour adultes : les effectifs ont évolué de la manière suivante (reflet au 15 novembre 2024) :

	2021-22	2022-23	2023-24	2024-25
A32 M1	13	18	16	8
A32 M2	12	13	18	15
A32 CVC1	5	5	8	3
A32 CVC2	8	5	5	9
Chef d'équipe	14	12	11	11
Total	52	53	58	46

Evolution des effectifs_ Formations initiales et continues pour adultes



Le tableau ci-dessus relève :

- ▶ Une baisse des nouveaux contrats de formation pour la voie Article 32, comparativement à l'année 2023-2024
- ▶ Un équilibre toujours fragile pour la section Article 32 section CVC-r, tous degrés confondus.

Une grande enquête a été lancée en mars 2025 afin de connaître les besoins en formation des entreprises. Les résultats de cette enquête sont les suivants :

- 94% des entreprises qui ont répondu pensent former des collaborateurs dans les 2 à 4 prochaines années
- La moyenne des nouveaux contrats attendus par année est de 16
- 94% des entreprises ayant répondu estiment la formation Article 32 :
 - Nécessaire sur le marché de l'emploi (besoin de personnel qualifié)
 - Utile pour leur entreprise
 - Participante de la Relève professionnelle
 - Indispensable pour accéder aux formations supérieures.

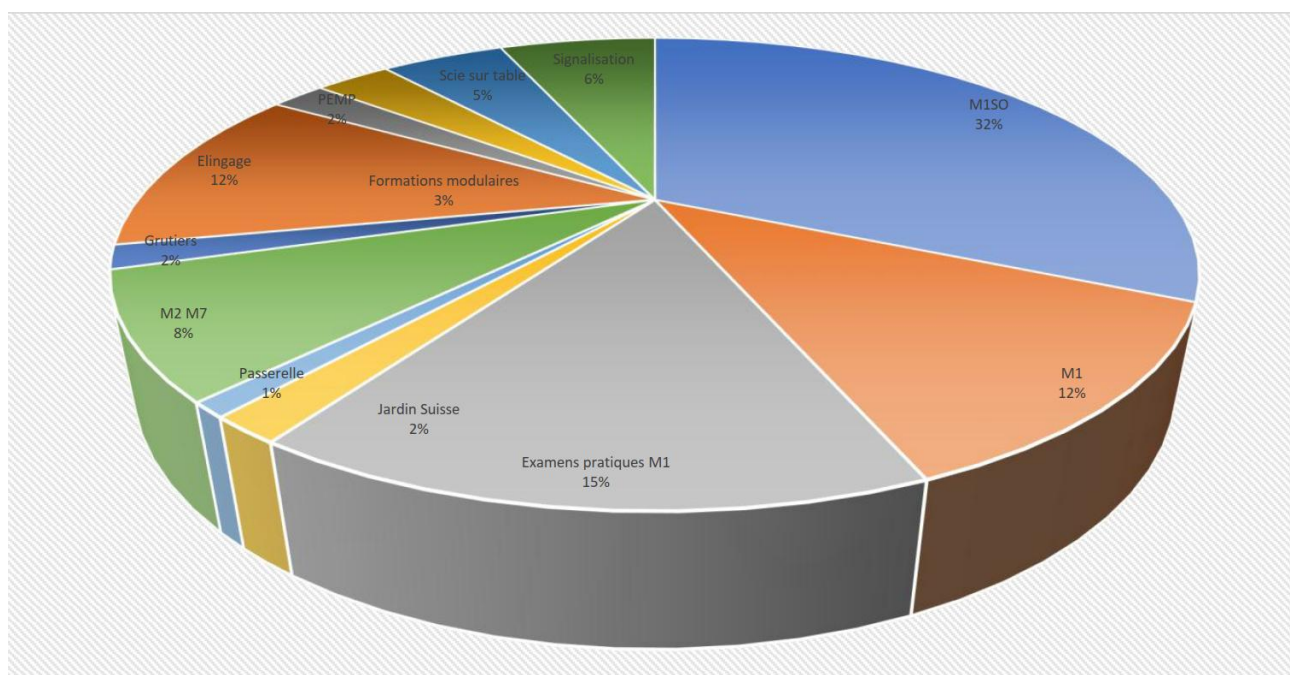
Afin de garantir la qualification des adultes et des effectifs stables dans les deux sections, l'OFPC et l'IFC ont défini ensemble des procédures d'inscription optimisées et des moyens de communication adaptés aux entreprises.

Etat des effectifs des formations continues liées au perfectionnement : conducteur.trice.s de machines de chantier, grutiers et modulaires :

Les formations pour **conducteur.trice.s de machines de chantier** constituent toujours un socle majeur des activités de l'IFC en vue du perfectionnement professionnel. Le nombre total de personnes formées est de **1605 personnes** durant l'exercice sous revue (y compris les candidats formés à la nacelle, par UP Group SA, et ceux formés à la signalisation de chantier) pour un total de **1654 inscriptions**.

La répartition par formation est la suivante :

	1654 INSCRITS
M1 SO-E	527 pour 495 permis réussis
Jardin Suisse	29 inscrits
M1 K-BMF	200 pour 197 autorisations provisoires
Examens pratiques M1 K-BMF	252 pour 163 réussites
Passerelle M1GO vers M1 K-BMF	16 pour 12 permis réussis
M2-M7 K-BMF	137 pour 116 réussis
Grutiers A et B	27 en cours de formation
Elingage	197 pour 191 réussis
Formation (nacelles) PEMP	35 pour 34 réussis
Formations modulaires	49 pour 31 réussis
Scie sur table	81 pour 81 réussis
Signalisation de chantier	104 inscriptions dont 91 présents



Le règlement **K-BMF (Kran und Baumaschinenführer)** tend à harmoniser les formations pour conducteur.trice de machines de chantier au niveau suisse et à généraliser la nécessité d'avoir un permis.

Le règlement des examens **K-BMF** et le guide correspondant définissent les exigences minimales de la formation et de l'examen de conducteur.trice de machines de chantier mobiles avec siège ou poste de conduite, présentant un danger particulier lors de leur conduite.

Ce règlement d'examens et le guide qui lui est associé s'appliquent à tous les domaines d'utilisation de ces machines.

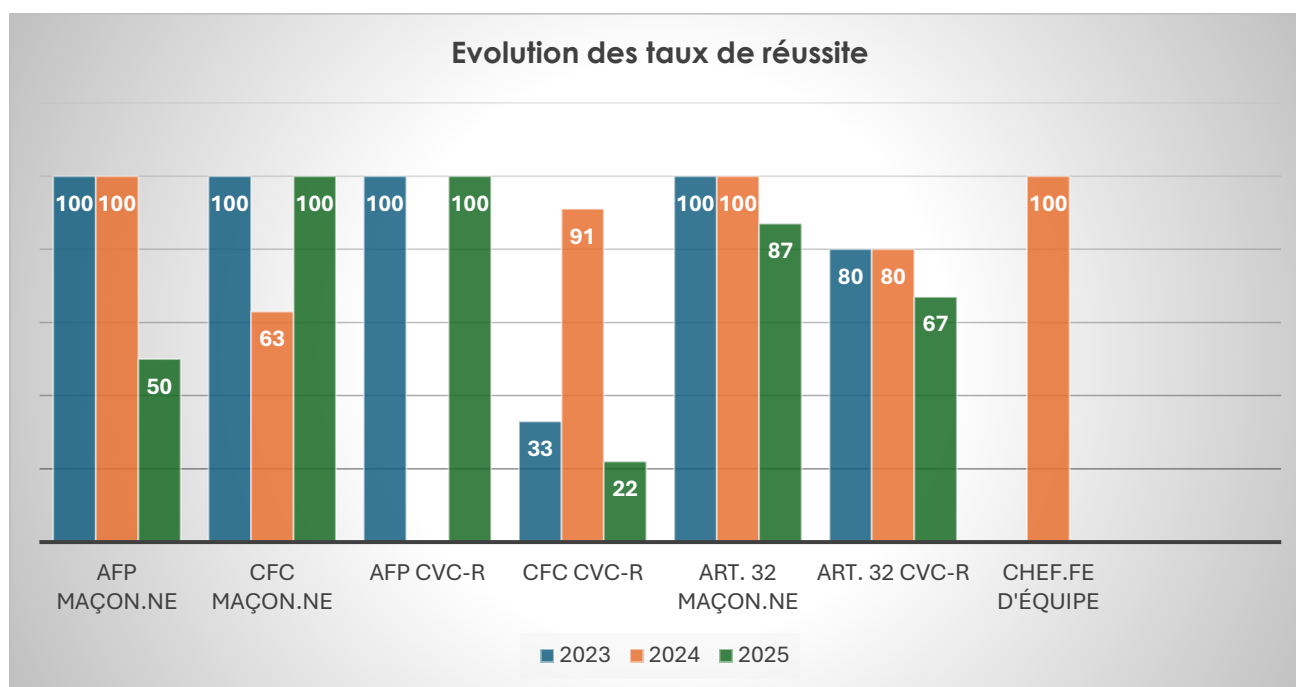
Toutes les formations K-BMF comprennent des exercices pratiques. Elles ont pour objectif de former les travailleurs au maniement des machines de chantier en exécutant des tranchées / des fouilles et en conduisant dans des situations contraignantes, tout en respectant les règles de sécurité en vigueur.



10. Résultats des examens des formations maçons et CVC

	Examens 2023			Examens 2024			Examens 2025		
	Présentés	Admis	Taux	Présentés	Admis	Taux	Présentés	Admis	Taux
AFP Aide-Maçons	3	3	100%	1	1	100%	2	1	50%
AFP CVC-r	2	2	100%	-	-	-	1	1	100%
CFC Maçon (Apprentis)	12	12	100%	16	10	63%	11	11	100%
CFC CVC (Apprentis)	12	4	33%	11	10	91%	9	2	22%
CFC Maçon (Adultes)	12	12	100%	18	18	100%	15	13	87%
CFC CVC (Adultes)	5	4	80%	5	4	80%	9	6	67%
Chefs d'équipe	-	-	-	11	11	100%	-	-	-
Total	46	37	80%	62	54	87%	47	34	72%

Vue graphique des taux de réussite par catégorie, exprimés en pourcentages :



Quatre catégories se démarquent principalement en matière de réussite. Il s'agit de :

1. Celle des Articles 32, section maçonnerie qui admet de très bons taux de réussite, chaque année
2. Celles des apprentis CFC maçon.ne.s et AFP CVC-r dont le taux de réussite est de 100 %

Dans les filières Article 32 et chef.fe d'équipe, l'IFC renforce son suivi des candidat.e.s par des évaluations régulières et ciblées. Cette vigilance permet d'anticiper les difficultés, d'alerter les entreprises et l'OFPC (voie A32) et de mettre en place, sans délai, des mesures d'appui adaptées.

Cette approche proactive, menée en collaboration avec l'ensemble des partenaires, contribue activement à sécuriser les parcours et à favoriser la réussite aux procédures de qualification.

11. Cours préparatoires au Brevet Fédéral de chef.fe d'équipe

Afin de valoriser leur parcours et pouvoir répondre aux besoins du marché, tous les chef.fe.s d'équipe de la volée 2024-2026, ont pu bénéficier :

- ▶ Du parcours sécurité
- ▶ D'une formation à l'**élingage**
- ▶ D'un cours sur la **sensibilisation aux risques de la grue**
- ▶ Du cours **Edupros**, organisé conjointement avec l'OFPC leur octroyant à l'issue, une attestation de formateurs d'apprenti.e.s en entreprise
- ▶ D'un cours **d'arpentage** sur le site des examens de l'Ecole de la Construction de Tolochenaz, dispensé par notre partenaire.

12. Historique de l'offre de formation

	2013-14	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	2019-20	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24	2024-25
CHEF D'EQUIPE	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
ARTICLES 32												
MACON 1	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
MACON 2	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
CVC 1	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
CVC 2	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
APPRENTIS CFC												
MACON 1	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
MACON 2	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
MACON 3	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
CVC 1	COURS PRATIQUES à COLOMBIER (NE)											
CVC 2												
CVC 3												
APPRENTIS AFP												
AIDE-MACON 1	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
AIDE-MACON 2	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Parcours sécurité (en partenariat avec EcoServices SA)	OUI			OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
PERFECTIONNEMENT												
M1 GO	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	-	-	-	-	-	-
M1 K-BMF							OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Passerelle M1 KBMF							OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Formations Jardin Suisse								OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
M2-M7	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	-	-	-	-	-	-
M2-M7 K-BMF							OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
M1 SO Elingage							OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
GRUTIER	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
ELINGAGE				OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
SCIE SUR TABLE	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Formations modulaires (calculs, plan, nivellement)					OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
PEMP (En partenariat avec IPAF)	OUI								OUI	OUI	OUI	OUI
Signalisation de chantier (en partenariat avec Trafitec)												OUI

13. Situation 2025-2026_Reflét au 15 Novembre 2025

L'année écoulée confirme l'engagement des entreprises en faveur de la formation professionnelle. Les différentes filières enregistrent des effectifs plus modérés des nouveaux contrats d'apprentissage et de formation, comparativement à 2024. Cependant, une hausse des contrats AFP est à relever, témoignant de l'attractivité renouvelée des métiers.

Les effectifs des formations initiales et supérieures pour l'année 2025-2026 sont de 135 candidats (reflet au 15 novembre 2025).

Ils sont répartis comme suit :

	1 ^{er} degré	2 ^{ème} degré	3 ^{ème} degré	Total
AFP Maçon.ne.s	2	2	-	4
AFP Constructeur.trice.s de route	2	3	-	5
CFC Maçon.ne.s	15	22	17	54
CFC Constructeur.trice.s de route	11	9	19	39
Articles 32 Maçon.ne.s	7	8	-	15
Articles 32 Constructeur.trice.s de route	5	3	-	8
Chef.fe.s d'équipe	10	-	-	10
TOTAL	52	47	36	135

À ce qui précède, il faut ajouter 782 candidats qui ont été inscrits aux formations liées au perfectionnement professionnel, dont 195 permis délivrés pour les conducteur.trice.s de machines de chantier M1 à M7 K-BMF et 308 permis pour le MISO-E, durant la période de septembre 2025 à février 2026.

L'IFC adresse ses sincères remerciements aux entreprises ainsi qu'à l'ensemble des partenaires de la formation professionnelle pour leur contribution déterminante au développement de la relève et de la qualification de leurs collaborateurs.

Perspective et développement

Une **nouvelle formation modulaire** est proposée depuis la rentrée scolaire 2025-2026, en partenariat avec la société Geoxium SA. Les sessions de formation « **Blindage de fouilles** » rencontrent un franc succès. 46 collaborateurs d'entreprises ont d'ores et déjà été inscrits.

14. Cours de français, dispensés par délégation à l'UOG

Ce dispositif revêt une importance particulière dans le cadre de la qualification des collaborateurs d'entreprises souhaitant accéder, à moyen ou long terme, à la voie de l'Article 32 et poursuivre une formation supérieure. Il leur permet d'atteindre, avant l'entrée en formation, le niveau minimal requis en français, condition essentielle pour suivre leur formation dans de bonnes conditions et maximiser leurs chances de réussite aux examens finaux.

En collaboration avec l'UOG, l'IFC a maintenu un suivi rigoureux des candidats bénéficiant de cette mesure, afin d'en évaluer la pertinence pédagogique et d'en mesurer l'impact sur leur progression.

15. Sécurité et santé au travail

15.1. Parcours sécurité

Durant l'année 2024-2025, 44 attestations ont été délivrées aux apprenants des formations initiales et continues.

L'IFC poursuit son engagement en faveur de la sécurité au travail.

16. Remerciements

Pour leur confiance et leur soutien, des remerciements chaleureux sont formulés :

- ▶ Aux membres des Comités de la SSE Genève et de l'IFC
- ▶ Aux collaborateur.trice.s de l'IFC
- ▶ Aux membres des Commissions (Relève professionnelle, Experts aux examens, Pôle construction, Spécifiques du Gros-Œuvre, Commissions nationales, etc.)
- ▶ Aux organismes financeurs : FFPC, OFPC, CPGO et Fonds Patronal Genevois
- ▶ Aux entreprises formatrices
- ▶ À tous les candidats aux différentes formations (Apprenti.e.s, Articles 32, chefs d'équipe, conducteur.rice.s de machines de chantier, etc.).

Pour le Comité :



Alain Rousseau
Directeur



David Richard
Président



2025

Fiches de formation

|

2024

17. FICHES DE FORMATION

17.1. AFP Maçon.ne (Modification de l'ordonnance dès 2025)

Cette formation en deux ans permet notamment aux candidat.e.s qui achèvent avec succès ce premier cursus professionnel, d'intégrer, si un bon niveau est atteint, la deuxième année du CFC.

Généralités

- ▶ Début de la formation : selon calendrier scolaire
- ▶ Durée de formation : 2 ans
- ▶ Cours interentreprises : 57 jours sur 2 ans à Genève
- ▶ Formation en entreprise : 4 jours par semaine
- ▶ Formation théorique : 1 jour par semaine à Genève

Salaire mensuel : (fixé pour les 2 années)

- ▶ Recommandation au 1er juin 2021 :
- ▶ 1ère année : CHF/mois 500.-
- ▶ 2e année : CHF/mois 800.-

Vacances :

- ▶ 1ère année : 10 semaines / 2e année : 8 semaines

Financement et salaire :

- ▶ Entreprise : 59.5 %
- ▶ Caisse de compensation (Malatrex ou Rôtisserie) : 40.5%

Primes versées à l'entreprise (soumis à modification) :

- ▶ Après la 1ère année : Fonds paritaire + Fonds patronal genevois : CHF 3'000.-
- ▶ Après la 2e année : Fonds paritaire + Fonds patronal genevois : CHF 2'100.-

Conditions d'admission :

- ▶ Scolarité obligatoire terminée
- ▶ Les ressortissants de l'Union Européenne obtiennent automatiquement une autorisation de travail pour toute la durée de l'apprentissage

Titre obtenu après réussite aux examens : Maçon.ne AFP (nouvelle nomenclature du SEFRI, profession n°51009).



Informations & inscriptions

Institut de Formation de la Construction

Rue du Pré-Salomon 10, 1242 Satigny, www.ifc-ge.ch, T +41(0)22/716.92.22

Conseil et suivi des apprentis

Office pour l'Orientation, la Formation Professionnelle et Continue (OFPC) Rue Prévost-Martin 6
Case postale 192, 1211 Genève 4, www.citedesmetiers.ch, T +41 (0)22/388.45.84

Formation théorique

Centre de Formation Professionnelle Construction, Chemin Gérard-de-Ternier 18, 1213 Petit-Lancy, <http://icp.ge.ch/po/cfp-c>, **Camille Riou**, Doyenne, T +41 (0)22/388.82.29

17.2. AFP Assistant.e Constructeur.trice de routes

Cette formation en deux ans permet notamment aux candidat.e.s qui achèvent avec succès ce premier cursus professionnel, si un bon niveau est atteint, d'intégrer la deuxième année du CFC.

Généralités

Début de la formation : selon calendrier scolaire

- ▶ Durée de formation : 2 ans
- ▶ Cours interentreprises : 30 jours en 2 ans à Colombier (NE)
- ▶ Formation en entreprise : 4 jours par semaine
- ▶ Formation théorique : 1 jour par semaine à Genève ou Neuchâtel, en fonction des effectifs par classe

Salaire mensuel : (fixé pour les 2 années)

- ▶ Recommandation au 1er juin 2021 :
- ▶ 1ère année : CHF/mois 500.-
- ▶ 2e année : CHF/mois 800.-

Vacances :

- ▶ 1ère année : 10 semaines / 2e année : 8 semaines

Financement et salaire :

- ▶ Entreprise : 59.5 % - Caisse de compensation (Malatrex ou Rôtisserie) : 40.5 %

Primes versées à l'entreprise (soumis à modification) :

- ▶ Après la 1ère année : Fonds paritaire + Fonds patronal genevois : CHF 3'000.-
- ▶ Après la 2e année : Fonds paritaire + Fonds patronal genevois : CHF 2'100.-

Conditions d'admission :

- ▶ Scolarité obligatoire terminée
- ▶ Les ressortissants de l'Union Européenne obtiennent automatiquement une autorisation de travail pour toute la durée de l'apprentissage

Titre obtenu après réussite aux examens : AFP Assistant.e constructeur.trice de routes.



Informations & inscriptions

Institut de Formation de la Construction

Rue du Pré-Salomon 10, 1242 Satigny, www.ifc-ge.ch, T +41(0)22/716.92.22

Conseil et suivi des apprentis

Office pour l'Orientation, la Formation Professionnelle et Continue (OFPC), Rue Prévost-Martin 6
Case postale 192, 1211 Genève 4, www.citedesmetiers.ch, T +41 (0)22/388.45.84

Formation théorique (selon le nombre de candidats, le lieu de la formation théorique peut être externalisé à Colombier, NE)

Centre de Formation Professionnelle Construction, Chemin Gérard-de-Ternier 18, 1213 Petit-Lancy, <http://icp.ge.ch/po/cfp-c>, **Camille Riou**, Doyenne, T +41 (0)22/388.82.29

Cours interentreprises et examens

Centre de formation Professionnelle Neuchâtelois, Les Longues-Raies 1, 2013 Colombier / NE, www.cpne.ch, T +41(0)32/843.48.00

17.3. CFC Maçon.ne (Modification de l'Ordonnance dès 2025)

Ce métier, aussi bien pratiqué à l'intérieur qu'à l'extérieur, est l'un des piliers du secteur de la construction.

Sa diversité et son évolution constante en font l'une des plus belles professions artisanales, alliant les techniques modernes à un savoir-faire ancestral.

Grâce à son savoir-faire, un.e maçon.ne peut exécuter des travaux très variés.

Le plus du métier : un.e maçon.ne qui obtient son CFC à 19 ans peut devenir Chef.fe d'équipe à 22 ans et Contremaître à 26 ans ! Peu de métiers offrent de telles possibilités de progression.

Généralités

- ▶ **Début de la formation** : Selon calendrier scolaire
- ▶ Durée de formation : 3 ans
- ▶ **Cours interentreprises** : 75 jours sur 3 ans à Genève
- ▶ Formation en entreprise : 4 jours par semaine
- ▶ **Formation théorique** : 1 jour par semaine à Genève

Salaire horaire : (fixé pour les 3 années)

- ▶ 1ère année : CHF/h. 6.-
- ▶ 2e année : CHF/h. 11.-
- ▶ 3e année : CHF/h. 16.-

Candidats de 20 ans révolus et ayant au minimum une année d'expérience dans la profession, aux conditions de la classe " C " (ouvrier de la construction) soit CHF 26.75.- et 6 semaines de vacances.

Vacances :

- ▶ 1ère année : 10 semaines / 2e année : 8 semaines / 3e année : 6 semaines

Primes versées à l'entreprise (soumis à modification) :

- ▶ Après la 1ère année : Fonds paritaire + Fonds patronal genevois : CHF 3'000.-
- ▶ Après la 2e année : Fonds paritaire + Fonds patronal genevois : CHF 2'100.-

Conditions d'admission :

- ▶ Scolarité obligatoire terminée
- ▶ Les ressortissants de l'Union Européenne obtiennent automatiquement une autorisation de travail pour toute la durée de l'apprentissage

Titre obtenu après réussite aux examens : Maçon.ne CFC (nouvelle nomenclature du SEFRI, profession n°51008).



Informations & inscriptions

Institut de Formation de la Construction

Rue du Pré-Salomon 10, 1242 Satigny, www.ifc-ge.ch, T +41(0)22/716.92.22

Conseil et suivi des apprentis

Office pour l'Orientation, la Formation Professionnelle et Continue (OFPC), Rue Prévost-Martin 6
Case postale 192, 1211 Genève 4, www.citedesmetiers.ch, T +41 (0)22/388.45.84

Formation théorique

Centre de Formation Professionnelle Construction, Chemin Gérard-de-Ternier 18, 1213 Petit-Lancy, <http://icp.ge.ch/po/cfp-c>, **Camille Riou**, Doyenne, T +41 (0)22/388.82.29

17.4. CFC Constructeur.trice de routes

Le.la constructeur.trice de routes fait partie du champ professionnel de Construction de Voies de Communication (CVC). Il-elle est spécialisé.e en construction de chaussées de toutes sortes. Les activités s'étendent aux travaux de terrassement, de bétonnage et de revêtement. Les opérations particulières portent sur la réalisation d'installations d'évacuation des eaux, de conduites industrielles, de couches de fondation, de bordures et de revêtements.

Le plus du métier : un.e constructeur.trice de routes qui obtient son CFC à 19 ans peut devenir Chef.fe d'équipe à 22 ans et Contremaître à 26 ans. Peu de métiers offrent de telles possibilités de progression !

Les autres options disponibles dans ce champ professionnel sont les suivantes :

- ▶ Constructeur / Constructrice de voies ferrées
- ▶ Constructeur / Constructrice de fondations
- ▶ Constructeur / Constructrice de sols industriels et de chapes
- ▶ Paveur / Pavéuse

Généralités

- ▶ **Début de la formation** : Selon calendrier scolaire
- ▶ Durée de formation : 3 ans
- ▶ **Cours interentreprises** : 50 jours sur 3 ans à Colombier (NE)
- ▶ Formation en entreprise : 4 jours par semaine
- ▶ **Formation théorique** : 1 jour par semaine à Genève

Salaire horaire : (fixé pour les 3 années)

- ▶ 1ère année : CHF/h. 6.-
- ▶ 2e année : CHF/h. 11.-
- ▶ 3e année : CHF/h. 16.-

Candidats de 20 ans révolus et ayant au minimum une année d'expérience dans la profession, aux conditions de la classe "C" (ouvrier de la construction) soit CHF 26.75.- et 6 semaines de vacances.

Vacances :

- ▶ 1ère année : 10 semaines / 2e année : 8 semaines / 3e année : 6 semaines

Primes versées à l'entreprise (soumis à modification) :

- ▶ Après la 1ère année : Fonds paritaire + Fonds patronal genevois : CHF 3'000.-
- ▶ Après la 2e année : Fonds paritaire + Fonds patronal genevois : CHF 2'100.-

Conditions d'admission :

- ▶ Scolarité obligatoire terminée
- ▶ Les ressortissants de l'Union européenne obtiennent automatiquement une autorisation de travail pour toute la durée de l'apprentissage

Titre obtenu après réussite aux examens : Constructeur.trice de routes CFC.



Informations & inscriptions

Institut de Formation de la Construction

Rue du Pré-Salomon 10, 1242 Satigny, www.ifc-ge.ch, T +41(0)22/716.92.22

Conseil et suivi des apprentis

Office pour l'Orientation, la Formation Professionnelle et Continue (OFPC) Rue Prévost-Martin 6
Case postale 192, 1211 Genève 4, www.citedesmetiers.ch, T +41 (0)22/388.45.84

Formation théorique

Centre de Formation Professionnelle Construction, Chemin Gérard-de-Ternier 18, 1213 Petit-Lancy, <http://icp.ge.ch/po/cfp-c>, **Camille Riou**, Doyenne, T +41 (0)22/388.82.29

Cours interentreprises et examens

Centre de formation Professionnelle Neuchâtelois, Les Longues-Raies 1, 2013 Colombier / NE,
www.cpne.ch, T +41(0)32/843.48.00

17.5. CFC Maçon.ne ou CFC de Constructeur.trice de routes

Voie de formation Article 32 (Art.32), pour adultes

Généralités

Début de la formation : Début septembre de chaque année (en fonction de la planification générale de l'IFC)

Durée de formation : 2 ans

Conditions d'admission :

- ▶ Être au bénéfice d'au minimum cinq années d'expérience professionnelle dont trois dans le métier visé
- ▶ Avoir acquis les compétences du métier
- ▶ Être domicilié ou travailler dans le canton de Genève depuis une année au moins au moment du dépôt du dossier
- ▶ Niveau B1 au minimum, requis en français
- ▶ Compétences en mathématiques de base



Financement :

- ▶ La formation est prise en charge par l'Etat
- ▶ Les frais d'écologie sont à la charge du candidat
- ▶ Tarif : CHF 300.- par an, sous réserve de modifications

Perte de gain :

- ▶ Chaque année, sous conditions, une prime d'incitation est versée par la FFPC aux entreprises

Titre obtenu après réussite aux examens :

- ▶ **Maçon.ne CFC ou Constructeur.trice de routes CFC.**

Informations & inscriptions

Institut de Formation de la Construction

Rue du Pré-Salomon 10, 1242 Satigny, www.ifc-ge.ch,
T +41(0)22/716.92.22

Conseil et suivi des candidats

Office pour l'Orientation, la Formation Professionnelle et Continue (OFPC) Qualifications+
Rue Prévost-Martin 6, Case postale 192, 1211 Genève 4, www.citedesmetiers.ch,
T +41 (0)22/388.45.13

Fondation pour la Formation Professionnelle et Continue (FFPC)

Rampe du Pont-Rouge 4, 1213 Petit-Lancy, www.ffpc.ch, T +41 (0)22/339.90.19

17.6. Cours préparatoires au Brevet Fédéral de chef.fe d'équipe

Le.la Chef.fe d'équipe, premier échelon hiérarchique à franchir, présuppose un goût pour le management, l'organisation et les responsabilités.

À la fois collègue et chef.fe, ses activités sont partagées entre la gestion et la production.

Sur les grands chantiers, le.la Chef.fe d'équipe seconde le Contremaître et dirige une partie ou un secteur d'ouvrage. Sur les chantiers moins importants, il.elle est amené.e à conduire et à gérer le travail de façon autonome. Le.la Chef.fe d'équipe gère la technique, la production, la communication, la sécurité et la qualité dans sa sphère de compétences.

Généralités

- ▶ **Début de la formation :** Début septembre tous les deux ans (en fonction de la planification générale de l'IFC)
- ▶ **Durée de formation :** 2 ans, environ 660 périodes en cours blocs

Prix de la formation :

- ▶ 1er cycle : CHF 2'000.- (sous réserve de modifications)
- ▶ 2e cycle : CHF 2'000.- (sous réserve de modifications)
- ▶ Frais d'examen CHF 1'700.- (facturés directement par l'Ecole de la construction, sous réserve de modifications)
- ▶ Les livres et fournitures scolaires ne sont pas compris dans les frais d'écolage

Délai d'inscription : mi-février.

- ▶ Attention : les inscriptions sont traitées par ordre d'arrivée, **nombre de places limitées**

Test d'entrée : avril ou mai (avant l'entrée en formation)

Formulaire d'inscription : sur demande auprès de l'Institut de Formation de la Construction

Conditions d'admission :

- ▶ Être détenteur d'un CFC de maçon.ne ou de constructeur.trice de voies de communication et pouvoir justifier d'au moins deux années d'expérience professionnelle sur des chantiers dans le secteur principal de la construction lors de l'examen final

ou

Être titulaire d'un autre certificat fédéral de capacité, d'un titre du degré tertiaire ou d'une qualification au moins équivalente et pouvoir justifier d'au moins trois années d'expérience professionnelle sur des chantiers dans le secteur principal de la construction lors de l'examen final

- ▶ Le Secrétariat d'Etat à la Formation, à la Recherche et à l'Innovation (SEFRI) décide de l'équivalence des titres étrangers :

<https://www.sbf.admin.ch/sbf/fr/home/themes/reconnaissance-de-diplomes-etrangers.html>

- ▶ Être en emploi dans une entreprise du bâtiment et obtenir l'accord de l'entreprise
- ▶ Réussir les tests d'entrée

Financement :

- ▶ Sur demande du/de la candidat.e et sous réserve de correspondre aux critères, le Service des Bourses et Prêts d'Etudes (SBPE), peut prendre en charge l'écolage
- ▶ Le SEFRI, sous certaines conditions, peut également contribuer
- ▶ Pour les entreprises : prise en charge d'une partie de la perte de gain par le Fonds Patronal Genevois

Titre obtenu après réussite aux examens : **Brevet fédéral de Chef.fe d'équipe construction**

Il est un prérequis pour l'admission à l'Ecole romande de Contremaître

Informations & inscriptions

Institut de Formation de la Construction

Rue du Pré-Salomon 10, 1242 Satigny, www.ifc-ge.ch, T +41(0)22/716.92.22

Financement

Département de la cohésion sociale
Service des bourses et prêts d'études / CAF
Rue des Sources 16 · 1205 Genève

T +41(0)22/388.73.50

<https://www.ge.ch/obtenir-bourse-pret-etudes-apprentissage/procedure-demande-bourse-pret>

SEFRI : <https://www.sbf.admin.ch/sbf/fr/home/formation/fpc/fps/contributions.html>

17.7. Instruire son personnel aux règles de l'élingage

Formation Certifiée BST

L'élingage est une activité à risque sur nos chantiers, à preuve, la Suva recense plusieurs centaines d'accidents, parfois graves, chaque année.

L'ordonnance sur la prévention des accidents (art. 6) dit que :

« L'employeur veille à ce que tous les travailleurs occupés dans son entreprise, y compris ceux provenant d'une entreprise tierce, soient informés des risques auxquels ils sont exposés dans l'exercice de leur activité et instruits des mesures à prendre pour les prévenir. Cette information et cette instruction doivent être dispensées lors de l'entrée en service ainsi qu'à chaque modification importante des conditions de travail ; elles doivent être répétées si nécessaire ».

D'autre part, l'OGruie (art. 6) impose que « les personnes qui élinguent des charges doivent être instruites sur la manière de procéder ».



La formation du personnel est une responsabilité majeure de l'employeur, au sens de l'art. 8 OPA et les tâches d'élingage et d'arrimage sont incontestablement des opérations pouvant représenter des dangers pour les travailleurs.

Si actuellement, la formation des grutiers est en voie de généralisation et même si parmi les tâches qui lui sont attribuées figure aussi la formation des élingueurs, la réalité montre que cette formation interne à l'entreprise est difficile à mettre en œuvre.

Généralités

- ▶ **Début de la formation** : Dès un nombre suffisant de candidat
- ▶ Durée de la formation : 0,5 jours
- ▶ **Tarif** : CHF 140.- / candidat

Titre obtenu : **Attestation de suivi de cours.**

Informations & inscriptions

Institut de Formation de la Construction

Rue du Pré-Salomon 10, 1242 Satigny, www.ifc-ge.ch,

T +41(0)22/716.92.22

ATTENTION : Cette formation ne porte en aucun cas sur le grutage.

17.8. Conducteur.trice de machines de chantier M1SO-E

Formation monte-charges et monte-personnes

En partenariat avec NEformation

Permis M1SO-E + Attestation IPAF TPH GH PH

Généralités

Monte-charges, monte-personnes, treuil, machine à treuil, sécurité petites machines de moins de 2 tonnes et élingage.

- ▶ **Début de la formation** : Dès un nombre suffisant de candidats
- ▶ **Durée de formation** : Cours complet : 1,5 jours
- ▶ Prix de la formation : M1SO-E : CHF 850.-

L'obtention du permis M1SO-E est conditionnée par :

- ▶ La réussite à l'examen théorique
- ▶ La réussite aux tests de la formation élingage
- ▶ La réussite aux tests de la formation monte-charges – monte-personnes



Informations & inscriptions

Institut de Formation de la Construction

Rue du Pré-Salomon 10, 1242 Satigny, www.ifc-ge.ch,

T +41(0)22/716.92.22

17.9. Conducteur.trice de machines de chantier M1 K-BMF

Généralités

Petites machines jusqu'à 5 tonnes

- ▶ Machines jusqu'à 5 tonnes : Chargeuse, pelle, dumper sur chenilles non homologué pour la route, Centrale à béton, rouleau
- ▶ Dumper sur roues homologué pour la route, jusqu'à 15.5 tonnes en PTAC
- ▶ Grue de déchargement < 22m de longueur de bras et moins de 40 tonnes/mètre
- ▶ Elingage selon les standards du BST
- ▶ Formation pratique sur 2 machines de chantier : dumper (obligatoire) + pelle ou chargeuse (au choix)

Début de la formation :

- ▶ Dès un nombre suffisant de candidats

Durée de formation :

- ▶ Cours complet : 5,5 jours

Prix de la formation :

- ▶ CHF 1'600.-

Conditions d'admission :

- ▶ Être inscrit par une entreprise de construction qui s'engage à former le candidat à la pratique pendant 6 mois minimum
- ▶ Maîtrise de la langue française

L'obtention du **permis M1 K-BMF** est conditionnée par :

- ▶ La réussite aux examens théoriques M1 K-BMF
- ▶ La réussite aux tests de la formation élingage
- ▶ Une période de pratique en entreprise d'au moins 6 mois
- ▶ La réussite à l'examen pratique qui se déroule obligatoirement sur le dumper + pelle ou chargeuse (au choix)



Informations & inscriptions

Institut de Formation de la Construction

Rue du Pré-Salomon 10, 1242 Satigny, www.ifc-ge.ch,

T +41(0)22/716.92.22

17.10. Conducteur.trice de machines de chantier passerelle M1GO vers M1 K-BMF

Généralités

- ▶ Passage de l'ancien permis M1GO au nouveau permis M1 K-BMF
- ▶ Formation théorique
- ▶ Formation pratique

Début de la formation : dès un nombre suffisant de candidats

Durée de formation :

- ▶ Cours complet : 2 jours

Prix de la formation :

- ▶ CHF 850.-

Conditions d'admission :

- ▶ Être en possession du permis M1GO
- ▶ Être inscrit par une entreprise de construction
- ▶ Maîtriser la langue française

L'obtention du **permis M1 K-BMF** est conditionnée par :

- ▶ La réussite aux examens théoriques
- ▶ Une période de pratique en entreprise d'au moins 6 mois
- ▶ La réussite à l'examen pratique sur deux machines



Informations & inscriptions

Institut de Formation de la Construction

Rue du Pré-Salomon 10, 1242 Satigny, www.ifc-ge.ch,

T +41(0)22/716.92.22

17.11. Conducteur.trice de machines de chantier M2 À M7 K-BMF

Généralités

- ▶ Engins de terrassement et génie civil > 5 tonnes
- ▶ M2 : Pelle hydraulique > 5 tonnes
- ▶ M3 : Chargeuse > 5 tonnes
- ▶ M4 : Pelle araignée
- ▶ M5 : Répandeuse, finisseuse
- ▶ M6 : Rouleau compresseur > 5 tonnes
- ▶ M7 : Engins spéciaux

Début de la formation : Dès un nombre suffisant de candidats

Durée de formation : Cours complet : 4 jours

Prix de la formation : M2 à M7 : CHF 2'400.- par catégorie

Ces formations comprennent :

- ▶ Des modules communs portant sur les rapports de chantier, les calculs, l'implantation, les premiers secours, les accessoires des machines de chantier etc.
- ▶ Une formation spécifique à la machine concernée

Conditions d'admission :

- ▶ Être en possession du permis M1 K-BMF
- ▶ Être inscrit par une entreprise de construction qui s'engage à former le candidat à la pratique pendant 6 mois minimum

L'obtention du **permis relatif à une machine** est conditionnée par :

- ▶ La réussite à l'examen théorique
- ▶ Une période de pratique en entreprise d'au moins 6 mois, sur la machine souhaitée
- ▶ La réussite à l'examen pratique sur la machine en question



Informations & inscriptions

Institut de Formation de la Construction

Rue du Pré-Salomon 10, 1242 Satigny, www.ifc-ge.ch,

T +41(0)22/716.92.22

17.12. Grutier.ère

Généralités

- ▶ Catégorie A : Camions-grue
- ▶ Catégorie B : Grues à tour pivotante

Début de la formation :

- ▶ Dès 6 candidats annoncés selon la catégorie (A ou B)

Formulaire d'inscription :

- ▶ Sur demande

Durée de formation :

- ▶ Cours de base : 3 jours
- ▶ Formation complémentaire : 1 jour

L'obtention du permis élève relatif aux deux catégories est conditionnée par :

- ▶ La réussite à un test d'aptitude pratique de la catégorie choisie
- ▶ Une période de pratique en entreprise accompagnée de 10 mois au maximum

L'obtention du **permis grutier.ère SUVA** est conditionnée par :

- ▶ La réussite à un examen pratique de la catégorie choisie
- ▶ La réussite à un examen théorique de la catégorie choisie

Prix de la formation, y compris examen :

- ▶ CHF 2'400.-
- ▶ En cas d'échec à l'examen : CHF 600.- / passage
- ▶ Formation complémentaire : CHF 1'510.- (Pour les titulaires d'un premier permis grutier)

Conditions d'admission :

- ▶ Les équivalences de permis étrangers sont du seul ressort de la SUVA (www.suva.ch)

Informations & inscriptions

Institut de Formation de la Construction

Rue du Pré-Salomon 10, 1242 Satigny, www.ifc-ge.ch,

T +41(0)22/716.92.22

17.13. Scie sur table

Généralités

Début de la formation :

- ▶ Dès un nombre suffisant de candidats

Durée de la formation :

- ▶ 3 heures

Tarif : CHF 100.- / candidat

Titre obtenu : **Attestation de suivi de cours.**



Informations & inscriptions

Institut de Formation de la Construction

Rue du Pré-Salomon 10, 1242 Satigny, www.ifc-ge.ch,

T +41(0)22/716.92.22

17.14. Formations modulaires

Généralités

Début de la formation :

- ▶ Dès un nombre suffisant de candidats

Durée de la formation :

- ▶ Lecture de plan : 1 jour
- ▶ Nivellement : 1 jour
- ▶ Arpentage : 1 jour

Tarif :

- ▶ CHF 150.- par jour et par personne

Durée de la formation :

Calculs de base : 1 jour

Calculs avancés : 1 jour

Tarif : CHF 140.- par jour et par personne

Titre obtenu : **Attestation de suivi de cours.**



Informations & inscriptions

Institut de Formation de la Construction

Rue du Pré-Salomon 10, 1242 Satigny, www.ifc-ge.ch,

T +41(0)22/716.92.22

17.15. Formation Opérateur.trice Pemp IPAF

Généralités

- ▶ Nacelles, Catégories 1a, 1b, 3a, 3b

Début de la formation :

- ▶ 4 candidats / session

Durée de la formation :

- ▶ 1 jour

Tarif :

- ▶ CHF 630.- / candidat
- ▶ Déjeuner inclus

Titre obtenu :

- ▶ **Certificat et carte IPAF**

Lieu :

- ▶ La formation se déroule chez **UP GROUP SA**
- ▶ Route de Gratillet 15
- ▶ 1257 Bardonnex

Informations & inscriptions

Institut de Formation de la Construction

Rue du Pré-Salomon 10, 1242 Satigny, www.ifc-ge.ch,

T +41(0)22/716.92.22



IFC

INSTITUT
DE FORMATION DE
LA CONSTRUCTION

www.ifc-ge.ch